

ASSOCIATION

FRANCE-GRANDE BRETAGNE

de TOULON et du Var

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du mercredi 18 octobre 2017

à la salle Franck Arnal – La Rode – Toulon

-

PROCES-VERBAL

L'Assemblée Générale est déclarée ouverte à 17h30 par le président Bernard SASSO. Celui-ci souhaite la bienvenue aux membres présents ou représentés et adresse ses remerciements à Mme Jacqueline MARTIN-LOMBARD, Conseillère Municipale déléguée aux jumelages et aux affaires européennes représentant M. Hubert FALCO, Sénateur-Maire de Toulon pour sa présence.

L'Association France Grande-Bretagne Toulon Var compte **104** adhérents à jour de leur cotisation à la date de l'assemblée générale.

- 33 adhérents sont présents
- 12 adhérents sont représentés

Soit **45** adhérents.

Conformément à l'article 9 des statuts de l'Association le quorum (quart des adhérents constatés par la feuille de présence) est atteint.

L'assemblée générale ordinaire peut valablement être tenue.

En l'absence du Secrétaire Jean-Michel MORETTE, le procès-verbal est rédigé par le Trésorier Didier TAVEAU.

L'ordre du jour se déroule dans l'ordre suivant :

- RAPPORT MORAL

Le Président Bernard SASSO ouvre le rapport moral par l'évocation de deux membres les plus éminents de l'Association Mme Monique PICON-PRYOR et M. Eddie LONG qui nous ont quittés en l'espace de quelques semaines.

Le Président souligne que ces tristes nouvelles s'inscrivent dans un ensemble morose dominé par le « Brexit » et la période difficile que traversent d'autres associations FGB sur le territoire. Le Président s'interroge sur le rôle que peuvent jouer de nos jours les Associations FGB dans le développement de l'amitié franco – britannique.

Ce pessimisme se nourrit aussi de la baisse nette du nombre des adhésions malgré les activités nombreuses et variées proposées.

Le Président remercie la municipalité de Toulon au travers de Mme J. MARTIN-LOMBARD pour sa confiance et son soutien constant.

Comme les années précédentes, l'association a maintenu son partenariat avec le Relais Peiresc et le contact avec de nombreuses associations toulonnaises.

Dans ce contexte le Président reste déterminé et mobilisé pour continuer à faire prospérer l'AFGB Toulon Var

Le RAPPORT MORAL est soumis au vote : il recueille l'unanimité des voix et est donc adopté.

2) RAPPORT D'ACTIVITE

Le rapport d'activité est rédigé par le Secrétaire Jean -Michel MORETTE. En son absence celui-ci est lu par Madame Annie DEU-FILLON.

Le rapport évoque d'abord les activités proposées régulièrement aux adhérents dans le « programme mensuel » dont chacun est destinataire : *l'atelier de langue anglaise*; *l'atelier de littérature*, où cette année ont été abordées des œuvres d'auteurs contemporains de divers pays de langue anglaise (Etats-Unis, Inde, Nigeria, Australie et Royaume -Unis);

Enfin plusieurs formules de rencontres qui permettent de converser en anglais: le « **British Club** » (chez l'un des adhérents), le « **British club -l'Apéritif** », le « **Saturday coffee** », et les parties de **Scrabble en anglais** .

D'autres occasions de se réunir entre membres ont été proposées : apéritif de rentrée, cette année repas Shakespeare au Lycée Hôtelier, verre de Noël, galette des rois, wine and cheese et repas de fin d'année au restaurant « Les Chanterelles » au mois de Juin.

Des sorties culturelles et visites d'exposition ont également été organisées: Museum d'histoire naturelle de Toulon, visite de l'exposition « Marilyn Monroe » à l'Hôtel de Caumont (Aix en Provence), rencontre à la galerie « Flor Davella » à Toulon et enfin visite guidée à la découverte de Hyères au XIXème siècle.

Des rencontres au cinéma Le Royal suivies de discussions, à l'occasion de la programmation de films britanniques ou de pays anglo-saxons ont eu lieu.

Les 4 conférences organisées à l'initiative de notre Association en partenariat avec le Relais Peiresc ont réuni 250 personnes au total suivant le chiffre communiqué par le Relais.

Enfin au mois de Novembre 2016 le Conseil d'Administration a procédé à une enquête pour répondre au mieux à l'attente des adhérents. La synthèse en a été communiquée à tous les adhérents.

Le RAPPORT D'ACTIVITE est soumis au vote : il recueille l'unanimité des voix et est donc adopté.

3) RAPPORT FINANCIER

Il est présenté par le trésorier, M. Didier TAVEAU,

Le trésorier distribue à chaque membre présent un document qui présente les comptes de l'exercice arrêtés au 30 septembre 2017.

Ces comptes sont détaillés en « compte d'exploitation » détaillant les produits et les charges et « bilan » pour le compte courant à la Caisse d'Epargne et le livret A également à la Caisse d'Epargne.

L'exercice 2016/2017 fait apparaître pour le compte courant un solde positif de 1747.65 €. Les produits principaux provenant de la subvention municipale (1000€) et des cotisations des adhérents (2630 €).

Pour mémoire le nombre d'adhérents s'élève à 104.

En remarque, des détails sont apportés au poste « Atelier de Conversation » qui est cette année bénéficiaire (après plusieurs années de déficit) suite aux mesures adoptées lors de l'assemblée générale l'an dernier.

Le bilan au 30 Septembre 2017 est de **10322.23 €**

Le RAPPORT FINANCIER est soumis au vote : il recueille l'unanimité des voix, il est donc adopté.

4) VERIFICATION DES COMPTES :

M. Raymond BIRE, vérificateur des comptes, a procédé à l'examen des écritures de l'exercice.

Après avoir analysé les documents produits par le Trésorier, M. BIRE a émis :

- des remarques de détail pour la présentation des comptes du prochain exercice 2017/2018.

- des remarques de fond sur la diminution du nombre des adhésions et la constatation que les évènements festifs sont tous déficitaires.

Le président a répondu que des actions avaient été entreprises pour tenter d'augmenter le nombre d'adhésions et que le second point serait débattu en Conseil d'Administration.

En conclusion les comptes sont bien tenus et reflètent fidèlement la situation financière de l'association,

Il est donné quitus de la gestion.

5) RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET MEMBRES du BUREAU.

5-1 Conformément aux dispositions statutaires, deux membres du Conseil d'Administration suivants sont sortants :

- Bernard SASSO
- Martine AGIUS

Bernard SASSO et Martine AGIUS renouvellent leur candidature au Conseil d'Administration.

5.2 – Sont démissionnaires

- Catherine CONTE
- André GODARD
- Micheline TAXIL

Le président les remercie vivement pour leur implication et leur apport au fonctionnement de l'association.

5.3 - Font acte de candidature au Conseil d'Administration.

- Annie DEU - FILLON
- Françoise LE TROQUER

5.4 – Bureau

Jean-Michel MORETTE démissionne du poste de secrétaire mais souhaite rester membre du Conseil d'Administration.

Didier TAVEAU démissionne du poste de trésorier, souhaite rester membre du Conseil d'Administration et fait acte de candidature au poste de secrétaire général.

Martine AGIUS fait acte de candidature au poste de trésorier.

L'ensemble des points ci-dessus est soumis au vote. Il recueille l'unanimité des voix, il est donc adopté.

6) COTISATIONS

Il n'est pas proposé de changement du montant des cotisations :

- 30 € pour une personne seule
- 40 € pour un couple
- 10 € pour les personnes d'intérêt économique

La proposition est soumise au vote. Elle recueille l'unanimité des voix, elle est adoptée.

7) ELECTION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Raymond BIRE fait acte de candidature.

Cette candidature est soumise au vote. Elle recueille l'unanimité des voix, elle est adoptée.

8) PRE-PROGRAMME 2017/2018

Le président présente le programme des conférences organisées par l'association en liaison avec le relais PEIRESC.

Les activités habituelles seront maintenues.

Le président indique que toutes les propositions et suggestions des adhérents pour de nouvelles activités sont les bienvenues et seront examinées par le Conseil d'Administration.

9) QUESTIONS DIVERSES

9.1 - Madame J. MARTIN-LOMBARD intervient pour tout d'abord s'associer aux deuils qui nous ont frappé, ensuite saluer la détermination des membres pour faire vivre l'association et engage à tenir bon dans le contexte morose actuel.

Madame J. MARTIN-LOMBARD propose en outre de jouer les facilitateurs pour les relations avec le Consulat de Grande-Bretagne à Marseille.

9.2 - Des adhérents soulèvent les points suivants :

La diminution du nombre de citoyens britanniques membres de l'association est relevée.

Les relations avec les autres associations toulonnaises sont bien sur à maintenir en particulier avec l'AVF.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire étant épuisé, la séance est levée à 18h45. La réunion s'achève par un apéritif convivial.

Le Président Bernard SASSO

**En l'absence du Secrétaire (JM MORETTE)
TAVEAU**

Le Trésorier : Didier

XXXXXX